

Achèvement des travaux : novembre 2010
 Maître d'ouvrage : Confidentiel
 Maître d'œuvre : Jean-Luc BARBIER
 Architecte D.P.L.G., SÉNÉ
 Surface du terrain : 458 m²
 Surface de la maison : 49 m² SHON

Textes, données et documents fournis par le Maître d'Oeuvre

17 - LA LUMIÈRE NATURELLE DU MATIN AU SOIR

Morphologie du quartier

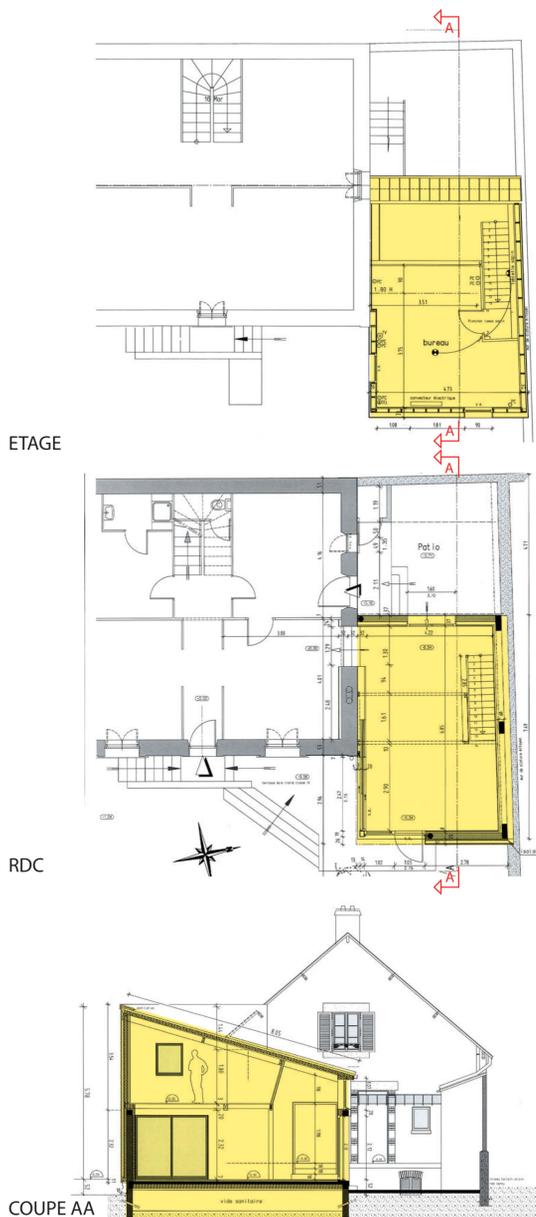
Le quartier, dans lequel se situe la maison ancienne, présente un tissu « pavillonnaire » de maisons d'architecture typique de « l'entre deux guerres ». Aidé par la législation sur le logement, l'habitat individuel s'est développé à Vannes dans le cadre d'opérations d'habitat individuel ou de promotions privées. Bien que souvent décrié par les tenants du classicisme ou du modernisme, le style pavillonnaire 1930 a su gagner les faveurs du public, grâce à sa liberté d'expression et au soin particulier apporté à certains détails de façade. Ces décors s'appliquent à l'ensemble des registres de la construction : enduits, encadrements des baies, charpentes apparentes, appareillages de maçonnerie en opus incertum, corniches et plates-bandes en briques, balcons, balustres et garde-corps....

Cet habitat pavillonnaire a d'autre part souvent eu le mérite de maintenir la structure urbaine de la rue. Les maisons sont souvent mitoyennes ou lorsqu'elles ne se jouxtent pas, des murs de clôture en pierre, conservent les alignements. Les parcelles sont très végétalisées (camélias, fusains, glycines, mimosas, palmiers...), y compris pour les jardins de façades qui conservent une continuité des alignements sur rue.

Les concepteurs ou constructeurs de ces habitations, ont copié allègrement les modèles de pavillons issus de catalogues nationaux. Suivant les désirs du client ou l'origine des constructeurs, les influences basques ou normandes, les décors à l'italienne ou les mosaïques mauresques, les influences Art déco ou « balnéaires », se sont assemblées pour créer des quartiers dont l'unité est pourtant réelle (rue des Grandes Murailles à VANNES...).

LE BÂTIMENT EXISTANT

Le bâtiment existant sur la parcelle présente un volume parallélépipédique, en pierres sous toiture ardoise à deux pans, avec un axe de toiture nord-sud.



Le pignon sud donne de l'éclairage au R.D.C. par deux fenêtres sur le salon actuel et une fenêtre sur la chambre principale de l'étage, mais les autres pièces de la maison ne bénéficient que du soleil du matin à l'est et d'un éclairage « froid » pour celles situées sur le pignon nord.

La composition de la façade principale côté est, présente une parfaite symétrie, axée sur la lucarne centrale, la porte d'entrée et l'escalier double montant du jardin jusqu'à la partie habitable.

Pour ce style de construction, les détails architectoniques sont nombreux : Soubassement en pierres de taille, traité en assises régulières et séparé de la maçonnerie tout venant du rdc surélevé par un rang de briques. Le soubassement correspond au sous-sol semi enterré, surélevant l'espace habité à plus de 1.50M du niveau du terrain.

Niveaux habitables de la façade est, en pierre apparente, ayant hélas remplacé les jeux d'enduits lissés ou tyrolienne, habituels sur ce type de maison.

Bandeaux et plates-bandes d'aspect brique.

Chaînes d'angle formées par des alternances briques et enduit en retour pignons.

SH.O.N. existante : 144.26 m²

EMPRISE au SOL existante : 149.42m² (107.58 + 41.84)

Stationnement : Le garage est situé à l'angle nord-est du terrain.

Sa surface H.O. B est de 41.84 M²

LE PROJET

L'extension a été implantée en pignon nord de l'existant, jusqu'à la limite séparative nord.

Le projet d'extension permettait de créer un séjour et une pièce bureau chambre d'amis à l'étage. S. H.O.N 49,00 M²

Le parti architectural de l'extension a été de ne pas recopier le style de l'existant, mais d'accepter le simple volume de l'extension avec un parement noir mat créant un effet d'arrière plan ombragé, dès qu'un rideau végétal occupe le devant de la scène.

Créer des pièces lumineuses :

Le choix de l'implantation décalée par rapport à l'axe de toiture existante a permis d'apporter des orientations est, plein sud et ouest, afin de conserver la lumière du soleil, au cours de la journée et des saisons. Cette disposition permet également d'obtenir des apports solaires gratuits qui améliorent le bilan thermique de la maison. Le bureau chambre d'amis à l'étage, avec une fenêtre à l'est et une fenêtre exposée plein sud, bénéficie également de ces apports de lumière naturelle, par la mise en oeuvre par les maîtres d'ouvrage, d'un châssis cintré intérieur, donnant un éclairage de second jour à l'ouest.

Créer un rapport intérieur extérieur.

La maison ancienne, construite à rez-de-chaussée surélevé, bloquait et rendait même dangereux les accès au jardin. Le choix du niveau de dalle du séjour de l'extension a été fait pour faciliter les passages intérieur-extérieur, avec la création de deux « patios » et d'une terrasse à mi niveau donnant au sud sur le jardin.



VANNES
SHON de l'extension : 49 m²

LOTS	TTC	MONTANTS TTC
TERRASSEMENT GROS ŒUVRE	21 245,83	
Supplément puits fondations	3 003,92	
Dalle béton sur patio Ouest	833,62	25 770,01 €
Régilage terres végétales jardin	683,64	
CHARPENTE MENUISERIES BOIS MENUISERIES EXT		30 807,08 €
PLACO		6 966,70€
COUVERTURE BARDAGE ZINC		12 136,24€
CARRELAGES FAIENCES CUISINE		12 136,24€
ELECTRICITE CHAUFFAGE		841,96€
TOTAL DES MARCHES		80 718,20€
HONORAIRES		8 372,00€
TOTAL GENERAL TTC		89 090,20 €